



FEDERATION FRANCAISE DE JOUTE ET SAUVETAGE NAUTIQUE

Passeport natation sauvetage joute FFJSN

Suite aux différents courriers ministériels nous encourageant à apprendre la natation ,et à la demande des clubs

Voici la proposition qui a été arrêtée

-Création d'un passeport natation sauvetage joute FFJSN

Cela consiste, pour toutes les personnes désirant apprendre à nager, de s'inscrire dans un club affilié

possédant un ou des éducateurs FFJSN ou pouvant se regrouper en inter clubs avec des éducateurs

Le prix de la licence est de 2 euros, celui des écoles ,avec 1 euro de ristourne à la ligue d'appartenance du licencié, gratuité pour les licences prises entre le 20 septembre et le 31 décembre

Coût des entraînements à la charge du club qui peut le répartir sur son prix d'adhésion interne

Conditions d'inscriptions :

- Etre licencié, quel que soit l'âge pour 2 euros dans le but d'apprendre à nager
- Respecter les consignes du club qui les reçoit : respect des horaires, conditions diverses
- Les garanties d'assurance et d'éventuelles extensions de garanties sont les mêmes que pour les autres licences ,les extensions de garanties doivent être obligatoirement proposées à l'aide du feuillet de l'assurance
- Visite médicale annuelle obligatoire, seul l'original du certificat suffit ,pas de cartons médicaux, La date de la visite médicale sera portée sur le passeport, la licence est identique aux autres licences FFJSN
- La licence à deux euros donne le droit de participation aux criteriums, de même ,les petits jouteurs ou rameurs déjà licenciés bénéficient du droit d'accès au passeport natation sans

cotisation supplémentaire

- Les mineurs doivent avoir l'autorisation parentale, a cet effet, la fiche d adhésion FFJSN est Préconisé
- Les adultes désirant apprendre a nager bénéficient également d'une licence a 2 euros ,mais qui ne leur sert qu'à cet apprentissage, s'ils veulent aussi ramer ou jouter, ils doivent prendre une licence découverte ou normale
- Les adultes déjà licenciés en découverte ou sportif ou dirigeants bénéficient de cet apprentissage sans cotisation supplémentaire

Les éducateurs

- Les personnes chargées de cette instruction dans les clubs doivent avoir été reçu au brevet fédéral d « éducateur, et respecter les conditions d'accompagnement des mineurs a savoir

Toujours être 2 personnes quel que soit le groupe, un éducateur titulaire et une autre personne accompagnatrice

Pour un groupe de mineurs de

6 ans et moins : 2 personnes minimum dont un éducateur diplômé par groupe de 8 enfants

+ 6 ans : 2 personnes dont un éducateur diplômé minimum par groupe de 12 enfants

Majeurs: 2 personnes dont un éducateur diplômé minimum, le groupe doit pouvoir être surveillé dans de bonnes conditions

- Vérifications des fiches d adhésion des licences et certificats médicaux, des autorisations parentales

Description du projet : Apprendre a nager au plus grand nombre dans des conditions de sécurité et d assurance

Les licenciés bénéficient du même contrat que celui des licenciés FFJSN

Nous pouvons faire une convention interclub si des clubs intéressés n'ont pas d éducateurs, et des sessions rapidement programmées pour le passage du diplôme

Nous créons un livret intitulé passeport sauvetage joute FFJSN qui comporte

- Le nom, prénom ,coordonnées précises y compris celui des parents ou du tuteur légal,

numéro de licence ,âge sexe date de visite médicale, autorisation parentale remise

- Il y aura 5 niveaux d'apprentissage

Niveau 1 : étoile de mer : la personne n'a pas peur de l'eau elle est à l'aise et sait jouer et sauter dans l'eau en corps flottant

Niveau 2 : Cheval de mer* : la personne sait plonger ,aller sous l'eau chercher un objet en profondeur et remonter toujours en corps plongeant

Niveau 3 : truite * ; la personne maîtrise une nage sur 50 m (corps en projection)

Niveau 4 : Dauphin : la personne maîtrise au moins 2 nages sur 100 m (corps en projection)Il faut la maîtrise d'un pallier pour passer au suivant

Elite : criterium de sauvetage

La personne est formée au sauvetage avec lancement de la bouée de sauvetage en longueur et précision, aller chercher un mannequin en profondeur et le ramener correctement sur la berge, cours de 1 h environ sur les notions de danger du bord nautique ,ce qui prépare en fait au passage de l'examen national du BNSSA (brevet national de sécurité et de surveillance aquatique)

L'intérêt est important pour les jeunes qui peuvent ainsi décrocher un emploi dans les colonies de vacances centres aérés et de loisirs,.....

:e critérium de sauvetage qui existe dans notre fédération depuis sa création fait l'objet d'un règlement précis pour les jeunes et pour les adultes (à la suite de ce document)

Organisation du passage des niveaux

La commission nationale des jeunes et des brevets s'élargira à un membre supplémentaire par ligue qui aura à charge ,avec la ou les personnes de son choix dont il devra adresser les compétences à la fédération, de vérifier les niveaux et de les valider pour chaque candidat ,selon les demandes des clubs

*Initialement, nous avons choisi pour la dénomination des niveaux : Etoile de mer, grenouille ,saumon , dauphin

Afin de ne pas être poursuivi de discrimination ,les niveaux les plus bas étant tous féminins,j'ai choisi le panachage Etoile de mer, cheval de mer, truite , dauphin sans discrimination possible au niveau de la parité et des niveaux



FEDERATION FRANCAISE DE JOUTE ET SAUVETAGE NAUTIQUE

REGLEMENT du critérium de sauvetage pour les jeunes

A - GENERALITES

- **article 1** : Il est disputé en trois tranches d'âge. La licence ou la licence école à jour est obligatoire et doit être présentée :

- | | |
|--|-----------|
| - de 8 à 9 ans dans l'année pour garçons et filles | POUSSINS |
| - de 10 à 11 ans dans l'année pour garçons et filles | BENJAMINS |
| - de 12 à 13 ans dans l'année pour garçons et filles | MINIMES |
- Soit 6 catégories.

Les épreuves se disputent individuellement, sans aide, avec des barques normales adaptées aux jeunes : cale pieds réglables et banquettes échancrées.

- **article 2** : ce critérium comprend 4 épreuves. Un diplôme est attribué aux concurrents classés dans toutes les épreuves :

- natation
- lancement de la bouée
- sauvetage en embarcation
- sauvetage du mannequin en piscine

- **article 3** : les classements

- classement général individuel :

Sont classés seulement les concurrents ayant participé aux 4 épreuves.

Décompte des points par épreuves :

- ← 1° : 1 point
- ← 2° : 2 points
- ← ETC.....

Le vainqueur est celui qui totalise le moins de points. En cas d'égalité, l'épreuve de natation départage les concurrents.

- classement par club :

Ce classement se fait par addition des points obtenus dans chaque catégorie par un club suivant le barème général des compétitions :

- ← 1° : 5 points
- ← 2° : 3 points
- ← 3° : 2 points
- ← 4° : 1 point

En cas d'ex aequo, c'est le nombre de places de 1°, 2°, 3° ou 4° qui détermine le club vainqueur

B - REGLEMENT DES EPREUVES

- Natation :

POUSSINS	25 mètres nage libre
BENJAMINS	25 mètres nage libre
MINIMES	50 mètres nage libre

Départ plongé. Le classement se fait au temps. La tenue en maillot de bain est exigée et non le caleçon.

- Lancement de la bouée :

Exécuter 2 jets dans un temps de 3 minutes. Le jet doit être réalisé dans les limites déterminées par le jury :

0 point pour le jet à l'extérieur (référence : centre de la bouée à l'extérieur du balisage)

Exécuter ensuite un lancement de précision dans un cercle de 1 m 60 de diamètre et à 2 m du bord.

Les points attribués sont les suivants :

- jet dans le cercle de 1 m 60 :	6 points
- jet sur le cercle :	3 points
- jet à l'extérieur du cercle :	0 point

Le classement se fait par l'addition de la longueur des 2 premiers jets et des points du 3^e et en cas d'égalité : au temps

Pour cette épreuve, une tenue de sport est exigée (maillot du club, short, chaussures de sport et éventuellement survêtement)

- Sauvetage en embarcation :

L'embarcation doit être placée à quai, nez en terre, rames rentrées. Au signal de départ, le concurrent place ses rames, se dirige vers le mannequin après avoir suivi le parcours tracé, puis il doit aborder le mannequin par l'arrière du bateau, lui soulever la tête hors de l'eau et le relâcher au signal du jury (les 5 secondes s'appliquent uniquement pour les minimes). Pour le retour, parcours direct avec obligation de se servir d'une seule rame (selon les catégories).

Le mannequin doit être saisi sous les 2 bras et non par la corde de soutien.

Le classement de cette épreuve est au temps.

Pour cette épreuve, une tenue de sport est exigée (maillot du club, short, chaussures de sport et éventuellement survêtement)

POUSSINS	100 mètres (2 rames) puis retour à 2 rames
BENJAMINS	100 mètres (2 rames) puis retour à 1 rame
MINIMES	100 mètres (2 rames) puis retour à 1 rame.

- Sauvetage du mannequin en piscine :

Départ plongé ou sauté, nager 15 m ou 25 m selon les catégories, rechercher le mannequin ou le poids suivant les catégories, immergé au fond de la piscine, le remonter en surface, revenir sur le dos au point de départ en remorquant le mannequin, visage hors de l'eau (seulement pour les minimes).

Le chronomètre s'arrête lorsque le concurrent touche le bord d'arrivée.

La tenue en maillot de bain est exigée et non le caleçon.

POUSSINS 15 mètres nage libre, plongé en canard, récupérer un tube d'1 kg puis retour sur 15 mètres.

BENJAMINS 15 mètres nage libre, plongé en canard, récupérer un tube de 2 kg puis retour sur 15 mètres

MINIMES 25 mètres nage libre, plonger en canard, remonter le petit mannequin en surface puis retour en remorquant le mannequin.

C - REGLEMENT TECHNIQUES

- **BOUEE** :
 - aire de lancement de 3 m 50 de large
 - longueur balisée et marquée sur 20 m
 - cercle de précision placé à l'extérieur du 1^{er} balisage
 - bouée réglementaire de sauvetage

- **EMBARCATION** :
 - 2 parcours de 3 mn 30 à 4 mn distants sont à prévoir avec 2 postes d'arbitrage pour un déroulement simultané.
 - petit mannequin pour toutes les catégories.

- **NATATION** :
 - épreuves du mannequin et nage libre effectuée en piscine de 25 m
 - prévoir un nombre de mannequin et de poids suffisant, identiques et en bon état

REGLEMENT du critérium de sauvetage

A - GENERALITES

- **article 1** : la F.F.J.S.N. organise le critérium de sauvetage ouvert à tous les licenciés de la Fédération. Il se déroule en 7 catégories :

- cadets	de 14 à 16 ans dans l'année
- cadettes	de 14 à 16 ans dans l'année
- féminines juniors	de 17 à 20 ans dans l'année
- féminines seniors	à partir de 21 ans dans l'année
- juniors	de 17 à 20 ans dans l'année
- seniors	de 21 à 39 ans dans l'année
- vétérans	à partir de 40 ans dans l'année

- **article 2** : ce critérium comprend 4 épreuves. Un diplôme est attribué aux concurrents classés dans toutes les épreuves :

- lancement de la bouée
- sauvetage en embarcation
- sauvetage du mannequin en piscine
- natation

- **article 3** : les classements

- **classement général individuel** :

Sont classés seulement les concurrents ayant été admis dans les 4 épreuves.

Décompte des points par épreuves :

- ← 1° : 1 point
- ← 2° : 2 points
- ← ETC.....

Le vainqueur est celui qui totalise le moins de points. En cas d'égalité, l'épreuve de natation départage les concurrents.

- **classement par club** :

Ce classement se fait par addition des points obtenus dans chaque catégorie par un club

suivant le barème général des compétitions :

- ← 1° : 5 points
- ← 2° : 3 points
- ← 3° : 2 points
- ← 4° : 1 point

En cas d'ex aequo, c'est le nombre de places de 1°, 2°, 3° ou 4° qui détermine le club vainqueur.

B - REGLEMENT DES EPREUVES

- **article 4** : lancement de la bouée

Exécuter 2 jets dans un temps de 3 minutes. Le jet doit être réalisé dans les limites déterminées par le jury :

0 point pour le jet à l'extérieur (référence : centre de la bouée à l'extérieur du balisage)

Exécuter ensuite un lancement de précision dans un cercle de 1 m 10 de diamètre et à 5 m du bord.

Les points attribués sont les suivants :

- jet dans le cercle de 1 m 10 : 6 points
- jet sur le cercle : 3 points
- jet à l'extérieur du cercle : 0 point

Le classement se fait par l'addition de la longueur des 2 premiers jets et des points du 3° et en cas d'égalité : au temps

Pour cette épreuve, une tenue de sport est exigée (maillot du club, short, chaussures de sport et éventuellement survêtement)

- **article 5** : sauvetage en embarcation

L'embarcation doit être placée à quai, nez en terre, rames rentrées. Au signal de départ, le concurrent place ses rames, se dirige vers le mannequin après avoir suivi le parcours tracé, puis il doit aborder le mannequin par l'arrière du bateau, le soulever pendant 5 seconde tête hors de l'eau et le relâcher au signal du jury. Pour le retour, parcours direct avec obligation de se servir d'une seule rame.

Le mannequin doit être saisi sous les 2 bras et non par la corde de soutien.

Petit mannequin pour les cadettes, cadets, féminines et grand mannequin pour les juniors, seniors et vétérans.

PENALITES : une pénalité de 30 secondes est appliquée au concurrent qui passe sur le mannequin avec sa barque.

Le classement de cette épreuve est au temps.

Pour cette épreuve, une tenue de sport est exigée (maillot du club, short, chaussures de sport et éventuellement survêtement)

- **article 6** : sauvetage du mannequin en piscine de 25 m

Départ plongé ou sauté, nager 25 m, rechercher le mannequin immergé au fond de la piscine, le remonter en surface, revenir sur le dos au point de départ en remorquant le mannequin, visage hors de l'eau.

Le chronomètre s'arrête lorsque le concurrent touche le bord d'arrivée.

Petit mannequin pour les cadettes, cadets, féminines et grand mannequin pour les juniors, seniors et vétérans.

PENALITES : chaque immersion de la tête du mannequin de plus de 10 secondes entraîne une pénalité égale à ce temps. Une immersion de plus de 20 secondes entraîne la disqualification.

Le classement de cette épreuve se fait au temps.

La tenue en maillot de bain est exigée et non le caleçon.

- **article 7** : natation

50 m nage libre pour les cadets et cadettes et 100 m nage libre pour toutes les autres catégories. Départ plongé. Le classement se fait au temps.

La tenue en maillot de bain est exigée et non le caleçon.

C - REGLEMENT TECHNIQUES

- **BOUEE** :

- aire de lancement de 3 m 50 de large
- longueur balisée et marquée sur 20 m
- cercle de précision placé à l'extérieur du 1° balisage

- bouée réglementaire de sauvetage

- EMBARCATION :

- 2 parcours de 3 mn 30 à 4 mn distants sont à prévoir avec 2 postes d'arbitrage pour un déroulement simultané.
- petit mannequin pour les cadettes, cadets et féminines
- grand mannequin pour les juniors, vétérans et seniors

- NATATION :

- épreuves du mannequin et nage libre effectuée en piscine de 25 m
- prévoir un nombre de mannequin suffisant, identiques et en bon état.

Validation FFJSN 15 février 2020

